

France – Gironde

2011-2012-2013

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LE CONTROLE DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT ET L'AUDIT DES INVESTISSEMENTS REALISES PAR LE FERMIER



Client : Communauté Urbaine de Bordeaux
Financement : Fonds propres
Groupement : Cogite – Egis Eau



Description du projet

Collecter, stocker, dépolluer, puis rendre l'eau de pluie à la nature en évitant les inondations, est une des missions les plus importantes de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

La Communauté Urbaine de Bordeaux a concédé le service de l'assainissement (exploitation et entretien) à Suez Lyonnaise des Eaux dans le cadre d'un contrat d'affermage. Ce contrat porte sur la collecte et le traitement des eaux usées et l'évacuation des eaux pluviales.

Tous les ouvrages d'assainissement sont réalisés par la Communauté urbaine.

Les ouvrages du service d'assainissement collectif de la Communauté Urbaine de Bordeaux sont les suivants :

- 6 stations d'épuration de 3 000 à 400 000 EH pour une capacité totale de traitement de 980 000 EH,
- 2 555 km de réseaux dont 784 km en unitaire,
- 92 stations de pompage dont 12 stations dites sélectives.

Les ouvrages du service d'assainissement pluvial de la Communauté Urbaine de Bordeaux sont les suivants :

- 2 130 km de réseaux,
- 133 bassins de stockage,
- 63 stations de pompage.

Le contrat de délégation du service d'assainissement auprès de Lyonnaise des Eaux arrive à échéance fin 2012. Afin d'anticiper la fin du contrat et d'appréhender l'état de son patrimoine, la Communauté Urbaine de Bordeaux a choisi faire auditer et visiter chacun des ouvrages du service (poste de pompage, stations d'épuration, bassin de stockage). L'objectif de la Communauté Urbaine de Bordeaux est de mieux maîtriser la connaissance de son patrimoine et de planifier les travaux et remise en état nécessaires au mieux d'ici à l'échéance du contrat d'affermage.

Description des services fournis

La mission se découpe en plusieurs tranches :

Tranche Ferme

Mission n°1 : Etat des lieux contradictoire des ouvrages

- Analyse des méthodologies d'audit proposées par le délégataire pour les postes de pompage et les bassins.
- Proposition d'une méthodologie d'audit pour les postes de pompage, bassins, stations d'épuration et ouvrages réseaux.

- Visites de l'intégralité des ouvrages du service d'assainissement collectif et pluvial (6 stations d'épuration, 133 bassins de stockages et 155 postes de pompage).
Chaque visite doit donner lieu à la production d'une fiche spécifique par ouvrage.
- Etablissement d'un programme des travaux et remises en état nécessaires

Mission n°2 : Audit des investissements du délégataire

- Audit des investissements et renouvellement du délégataire sur les années 2008 à 2010 avec une analyse détaillée exhaustive des imputations sur un échantillon des opérations.
- Audit des investissements et renouvellement du délégataire pour l'année 2011, sur l'intégralité des opérations avec une analyse détaillée exhaustive des imputations sur toutes les opérations.
- Audit des investissements et renouvellement du délégataire pour l'année 2012, sur l'intégralité des opérations avec une analyse détaillée exhaustive des imputations sur toutes les opérations.

Une tranche conditionnelle

- En cas de prolongation de 1 an du contrat d'affermage, audit des investissements et renouvellement du délégataire pour l'année 2013, sur l'intégralité des opérations avec une analyse détaillée exhaustive des imputations sur toutes les opérations.